

Commune de Bajamont

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 15 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze septembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Bajamont s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick BUISSON, Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Suffrages exprimés
15	14	Pour : Contre : Abstention :

Présents : Patrick BUISSON, Claude PRION, Christophe BÉNARD, Céline SKOWRONEK, Marcelle MANEIN, Benoît AUNAC, Omar SKALLI HOUSSAINI, Boris BRU, Gwendoline RAPPARD, Amandine TESTUT MASSON, Gérard FAUVE, Marion ALLAOUA, Adrien MURIEL, Annie ESCANDE

Procuration : Aude MARCELLI donne procuration à Claude PRION

Date de la convocation
10/09/2026

Absente excusée : Aude MARCELLI

Date d'affichage
10/09/2026

Absent :

Secrétaire de Séance : Céline SKOWRONEK

Approbation du compte rendu du 25 août 2026

Résultat du vote : OUI = 15

NON = 0

Abstention = 0

Règlement intérieur du conseil municipal

Résultat du vote : OUI = 15

NON = 0

Abstention = 0

Monsieur le Maire présente le règlement intérieur et en rappelle l'obligation d'adoption pour les communes de plus de 1 000 habitants dans les 6 mois suivant l'installation du conseil municipal.

Il précise que bien qu'obligatoire, ce cadre réglementaire ne saurait entraver le déroulement fluide, facilité et respectueux des débats et interventions en séance tel qu'il existe actuellement.

Il sera maintenu, comme dans la pratique actuelle, à la fin de chaque séance, un temps de questions diverses (temps d'échange libre au sein de l'équipe municipale) sur, en particulier, le quotidien du fonctionnement de la commune.

Lecture faite du projet et après discussion, le conseil municipal adopte, à l'unanimité, le règlement intérieur proposé.

Commune de Bajamont

Information : recensement de la population en 2027

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune devra réaliser le recensement de sa population en 2027, du 21 janvier au 20 février. Cette collecte d'information, supervisée par l'INSEE, est obligatoire tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Ses objectifs principaux sont de dénombrer les habitants et les logements sur le territoire de la commune, d'en mesurer les caractéristiques démographiques (âge, sexe, professions, diplômes et condition de logement) et déterminer les populations de référence servant notamment au calcul des dotations pour les communes.

Cette collecte implique un investissement humain sur plusieurs mois (dès octobre 2026) et financier en partie compensé par l'état.

Syndicat Intercommunal de Voiries d'Agen-Centre (SIVAC) : rapport d'activité 2025

Résultat du vote : OUI = 15

NON = 0

Abstention = 0

Claude PRION, délégué titulaire et vice-Président, rappelle que l'article 34 de la Loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a renforcé les dispositions relatives à la transparence financière au sein des intercommunalités à fiscalité propre.

Désormais, l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales est ainsi rédigé :

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement et l'utilisation des crédits engagés par l'établissement dans chaque commune, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique. »

Un compte-rendu complet du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de Voiries d'Agen-Centre est présenté à l'Assemblée par Claude PRION.

La totalité du rapport de la structure a été communiquée à l'Assemblée et demeure consultable en mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de prendre acte du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de Voiries d'Agen-Centre, transmis par le Président, pour l'exercice 2025.

Convention avec le Club Ovalie de Pont-du-Casse dans le cadre d'activités périscolaires

Résultat du vote : OUI = 15

NON = 0

Abstention = 0

Céline SKOWRONEK propose de collaborer avec le Club Ovalie de Pont-du-Casse afin de proposer des activités périscolaires tout au long de l'année scolaire aux enfants de l'école à raison d'une intervention de deux heures par semaine ciblée sur une initiation ballon, motricité, rugby.

Ces activités sont proposées à titre gratuit moyennant la mise à disposition des équipements communaux (espace multisports, cours de l'école et salle polyvalente) pour la période du 9 octobre 2026 au 28 mai 2027.

Après délibération, considérant l'intérêt éducatif et sportif d'une telle proposition, le conseil municipal la valide à l'unanimité et mandate Monsieur le Maire pour signer la convention ad'hoc.

Comptes-rendus des premières réunions de commissions municipales

Les Maires-adjoints, pilotes des quatre commissions municipales (Cadre de vie, Associations et participation citoyenne, Pertinence des dépenses et recettes publiques, Enfance et action sociale) font le compte-rendu des premières réunions.

Aménagement de la rue de Pont-du-Casse

Claude PRION présente ce point en séance.

Commune de Bajamont

Questions d'actualité

Situation de la crèche People and Baby

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux des difficultés rencontrées par la crèche en termes d'effectif d'enfants accueillis.

Une rencontre est prévue en mairie le 23 septembre en présence de Céline SKOWRONEK, de représentants de l'équipe de direction locale de la crèche et de chargés de la petite enfance auprès de l'agglomération d'Agen. Une demande de baisse d'agrément pourrait être envisagée.

Pot de départ en retraite pour Bernadette

Monsieur le Maire invite les élus à participer au pot de départ en retraite de Mme Bernadette LALLÉ, agent municipal depuis plus de 35 ans, le 9 octobre à 18h30 en mairie.

Guide santé

Monsieur le Maire présente la brochure intitulée « Guide santé », éditée et mise à disposition du public par l'agglomération d'Agen.

Difficultés rencontrées par les usagers du transport scolaire

Gwendoline RAPPARD fait état des difficultés rencontrées par les élèves usagers de transport scolaire en ce début d'année : bus bondé, horaires non respectés...

Monsieur le Maire assure que ces difficultés seront rapportées en commission Transport lors de la prochaine réunion.

Prochaine séance du Conseil Municipal : mardi 3 novembre 2026 à 20h